

MOTION À MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, le 26 juin 2013, vous avez « confié à Mme Florence GILBERT, présidente de la commission jeunes et éducation routière du Conseil National de la Sécurité Routière, la responsabilité d'animer un groupe de travail ÉLARGI [...] en veillant à associer TOUTES les parties prenantes » pour remédier « notamment [au] MANQUE DE PLACES d'examen du permis de conduire ».

Vendredi 29 novembre 2013, Mme Florence GILBERT et M. Armand JUNG, président du Conseil National de la Sécurité Routière ont refusé notre présence malgré votre engagement, alors même que les mesures d'urgence préconisées ô combien importantes pour l'avenir de nos entreprises y étaient exposées.

De plus, Mme Florence GILBERT a totalement dévié de l'objectif que vous lui aviez fixé. Non seulement son « animation » du groupe de travail s'est limitée à recueillir les avis des différents participants de manière cloisonnée, sans permettre de réels échanges pourtant élémentaires et indispensables pour ce type de concertation ; mais en plus, le manque de places d'examen a été traité de manière anecdotique, voire inexistante pour le groupe lourd, contrairement à la réforme de la profession !

D'autre part, alors que le groupe de travail doit aborder dans les prochains jours l'étude des mesures pérennes, un syndicat d'inspecteurs du permis de conduire a lancé une grève illimitée dont une partie des revendications risque de mettre en péril le futur débat. Cette méthode contraire aux principes de concertation est exclusivement basée sur le rapport de force. Elle a déjà été utilisée par le passé et a débouché sur la situation que nous connaissons aujourd'hui.

PAR CONSÉQUENT, NOUS DEMANDONS :

- La création immédiate d'un groupe de travail pour la création d'un EPIC.
- que Mme Florence GILBERT soit remerciée et que le CNSR soit déchargé de la résolution du problème du manque de places d'examen ;
- que le CSER, seule instance légitime en la matière soit désigné pour mener, enfin, une vraie concertation ;
- qu'il soit nommé, pour présider ce groupe de travail spécifique, une personnalité ayant fait ses preuves en matière d'éducation routière ;
- que des négociations soient ouvertes immédiatement avec les OS IPCSR et DPCSR, sur leurs revendications RIN afin de mettre un terme à la grève ;
- Le retrait des pistes d'urgences proposées lors du CNSR qui, hormis le fait qu'elles n'octroieraient qu'une place et demie par mois aux AE, ne feraient qu'aggraver les tensions sociales avec les IPCSR.

UNIC

7, rue André Lebourblanc 78590 NOISY LE ROI
SIRET n° 452 276 454 00025
Tél : 01.30.56.64.64 – Fax : 01.34.62.94.63

www.unic-ae.org
www.auto-ecole-autrement.com